

Réseaux et partenaires

A PROPOS D'...

Un nouveau lieu ressource en Rhône-Alpes. Porté par l'association La Bouture, le Centre Ressource Rhônalpin pour le Raccrochage des jeunes en Ruptures scolaire (C4R) rassemble 10 structures qui souhaitent offrir des réponses adéquates aux demandes croissantes d'information et de formation sur le décrochage scolaire. En direction des acteurs du champ éducatif, de la politique de la ville et des parents, le C4R met aussi à disposition du public un fonds documentaire et prochainement un site internet.

Contact : La Bouture/C4R :
04 76 85 41 22
ou c4r@orange.fr



QUELQUES DATES DE MANIFESTATIONS ET RENCONTRES

• Jeudi 3 octobre 2013 à Lyon (Rhône)

Conférence-débat « *L'ivresse de la rue : tabous et réalités. Quelles réflexions autour de la problématique de l'alcool chez les SDF ?* »

Pour plus d'info :

• Jeudi 17 octobre 2013

Journée mondiale du refus de la misère centrée sur le combat contre la discrimination pour origine sociale. L'ONU lance ce mot d'ordre : « Ensemble vers un monde sans discrimination. En s'appuyant sur l'expérience et la connaissance des personnes dans la grande pauvreté ».

Pour plus d'info : ATD Quart Monde France

DES ARTICLES ET PUBLICATIONS QUI NOUS ONT PLU

- Alexis FERRAND : « *La formation des groupes de jeunes dans l'espace urbain - Pratiques spatiales et rapports sociaux* », 2013
- Abhijit V. BANERJEE et Esther DUFLO : « *Repenser la pauvreté* », 2012
- Loïc WACQUANT : « *Corps et âme, Carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur* », 2001
Pour plus d'infos : www.mrie.org

Infos MRIE

Bienvenue à Annaïg ABJEAN au poste de directrice

Après avoir été chargée de mission à la MRIE pendant 3 ans, mais également coordinatrice nationale de l'association ASMAE en Egypte, en responsabilité au bureau du HCR Egyptien, et dans le quatuor de direction du centre de promotion familiale (CHRS d'ATD) à Noisy, **Annaïg ABJEAN** prend la direction de la MRIE suite au départ de **Bruno LACHNITT**.

Bienvenue à notre nouveau capitaine et que les vents nous soient favorables !

Travaux en cours

Le reste pour vivre

A l'initiative de la MRIE et des sept unions départementales des CCAS de la région Rhône-Alpes, une étude est actuellement en cours afin d'analyser les « Reste pour vivre » des usagers de CCAS volontaires dans sept départements. Il s'agit d'une part de mieux connaître le reste pour vivre des publics usagers des CCAS se situant en dessous d'un niveau de ressources identique, d'autre part de tester « grandeur nature » l'application d'un reste pour vivre commun pouvant être proposé comme référence. 3 346 budgets ont été renseignés et sont actuellement en cours de traitement.

Référent : flora.perrier@mrie.org

L'accès aux modes d'accueil du jeune enfant pour les familles monoparentales en situation de précarité

La question de la garde des enfants semble tout-à-fait déterminante dans l'accès à l'emploi. Par ailleurs, pour celles qui n'ont pas d'activité professionnelle, l'accueil du jeune enfant dans une structure collective semble favoriser l'intégration scolaire. La MRIE réalise actuellement une étude sur ce thème avec une enquête par questionnaire auprès d'allocataires du RSA majoré dans quatre départements complétée par des entretiens, pour mieux connaître les solutions auxquelles recourent ces familles aujourd'hui, les freins auxquels elles se heurtent et ce qu'elles souhaiteraient pour leurs enfants. Cette étude donnera ensuite lieu à des groupes de travail territoriaux pour imaginer des alternatives co-construites entre « monde économique » et « monde éducatif ».

Référent : annaig.abjean@mrie.org

La participation des allocataires du RSA dans les équipes pluridisciplinaires de la Loire

En 2011, la DGCS avait mandaté la MRIE pour participer à un état des lieux national sur la participation des bénéficiaires du RSA en équipes pluridisciplinaires. Trois Départements avaient alors été volontaires, la Drôme, la Loire et la Savoie. Cette réflexion se prolonge sur le département de la Loire où l'Université de Saint-Etienne et l'AGASEF, entre autres, mènent une recherche action depuis 2012 visant à l'amélioration de l'application du dispositif RSA. En partenariat avec cette recherche action et toujours mandatée par la DGCS, MRIE finalise actuellement une évaluation de la participation des allocataires dans le cadre des cinq équipes pluridisciplinaires de la Loire.

Référent : laurence.potie@mrie.org

Vers une accentuation de la pauvreté aux franges des agglomérations ?

Depuis plusieurs années, les observatoires et professionnels que nous sollicitons constatent une paupérisation des territoires éloignés des centres urbains : ces territoires dits "périurbains" constituent un "tiers-espace" entre l'urbain et le rural. La MRIE mène un travail exploratoire sur deux communes que sont Ambérieu-en-Bugey et Saint-Rambert-en-Bugey, dans lesquelles des "poches de pauvreté" ont été identifiées, afin de comprendre quelles sont les causes de cet appauvrissement.

Référent : flora.perrier@mrie.org

14, rue Passet - 69007 Lyon
Tél. 04 37 65 01 93 - Fax 04 37 65 01 94
e.mail : mrie@mrie.org - site : www.mrie.org
Directeur de la publication : Annaïg ABJEAN
Création graphique : Nicole AYED



Des mots pour...

... cultiver des liens

La MRIE a toujours été un objet particulier, un équilibre précaire à égale proximité des institutions, des associations, des personnes concernées par la pauvreté et la précarité.

L'équilibre est physiquement une posture jamais acquise, perdue dès qu'on est immobile, qui nécessite un ajustement permanent. C'est pour nous l'exigence constante de cultiver ces liens sans jamais perdre la tension qui résulte de cette position inconfortable. C'est le prix de notre légitimité.

Ces dernières années ont été éprouvantes, les moyens contraignant notre programme de travail. Les études à l'origine desquelles nous avons été force de proposition ont contribué à renforcer notre légitimité aux yeux des institutions. L'édito de la lettre du mois d'avril se faisait ainsi l'écho du Comité d'Orientation du 22 février, événement fondateur d'une dynamique institutionnelle collective autour du projet que nous portons. Il évoquait le passage d'un dossier annuel à un dossier biennal, l'attente d'un appui de la MRIE pour contribuer à associer les personnes concernées par la pauvreté ou l'exclusion à l'évaluation des politiques publiques.

Il en est résulté une proposition de groupes de travail interinstitutionnels sur des sujets importants pour éclairer l'orientation des politiques publiques. Un travail sera selon les sujets conduit en parallèle avec les associations avec une définition de la problématique qui pourra ne pas être rigoureusement la même. Pour autant, la perspective est de parvenir à un dialogue, voire à un croisement des savoirs sur certains thèmes.

Ce sont ainsi trois pieds sur lesquels repose aujourd'hui notre action : ces groupes de travail articulés avec des études spécifiques qui développent les méthodes que nous avons utilisées ces trois dernières années, enquêtes par questionnaires et entretiens semi-directifs, et la démarche de croisement des savoirs que nous avons portée il y a plusieurs années sous l'appellation « connaître avec pour agir ensemble ». Chacun de ces piliers est essentiel à l'équilibre qui fonde aujourd'hui notre action et c'est dans cette perspective que nous avons élaboré notre programme de travail 2013-2014.

Bruno LACHNITT, Directeur de la MRIE

Merci Bruno, pour les conditions que tu as créées pour sécuriser la position de la MRIE pendant ces quatre années difficiles, tant d'un point de vue financier que du point de vue de l'évolution de nos partenariats.

Alors que les tensions, financières mais pas seulement financières, portaient plutôt à concentrer l'action de la MRIE sur un pré carré, a minima, tu n'as jamais renoncé à l'ambition et à la vision qui ont animé ceux qui, il y a 20 ans, ont été à l'origine du projet de la MRIE. Si la MRIE est ce qu'elle est aujourd'hui, c'est aussi parce que comme ceux qui t'ont précédé, tu n'as jamais perdu de vue l'objectif, qui n'est pas la MRIE, mais bien la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Dans une société qui laisse toujours plus de monde au bord de la route, tu sais que nous aurons une attention particulière pour que ceux qui vivent la précarité aient toute leur place, pour que ce beau projet qu'est la MRIE entraîne toujours plus de monde dans son sillage.

Annaïg ABJEAN, Yvon CONDAMIN,
le Bureau et l'équipe de la MRIE

Sommaire

L'ARTICLE du MOIS

« *CE QUI EST FAIT POUR MOI SANS MOI EST FAIT CONTRE MOI* »

p.2

L'ACTU de la MRIE

Travaux en cours ...

- × Le reste pour vivre
- × L'accès aux modes d'accueil du jeune enfant pour les familles monoparentales en situation de précarité
- × La participation des allocataires du RSA dans les équipes pluridisciplinaires de la Loire

Infos MRIE

Bienvenue à Annaïg ABJEAN au poste de directrice de la MRIE

p.4

A la une

141 500 personnes étaient sans domicile en France métropolitaine début 2012, soit une progression de près de 50 % depuis 2001.

Source : Insee Première, n°1455 - juillet 2013

« CE QUI EST FAIT POUR MOI SANS MOI EST FAIT CONTRE MOI » *

* adage attribué à Nelson MANDELA

Les bonnes intentions ne suffisent pas pour faire de bonnes politiques sociales. Associer les citoyens aux décisions qui les concernent importe d'autant plus qu'irréremédiables seront les dégâts résultant de l'application d'une loi inadaptée ou de l'exercice impossible d'un droit pour ceux qui devraient en bénéficier.

La MRIE, structure originale propre à Rhône-Alpes, a pour fonction de produire de la connaissance sur la pauvreté et l'exclusion sociale en associant les personnes concernées, de faciliter la rencontre entre personnes en difficulté et institutions, d'être un lieu de connexion entre les différents acteurs.

Nous devons beaucoup au mouvement ATD Quart-Monde, aux universités populaires, et à de nombreuses initiatives, locales ou non, de réflexion partagée avec ceux qui connaissent la précarité. Dans cet acharnement à construire un chemin de libération sur la parole construite collectivement à partir des personnes les plus pauvres, il y a la conviction que « *ce qui est fait pour moi sans moi est fait contre moi* » et il n'est pas aujourd'hui d'association même caritative qui ne considère essentiel de « **faire avec** » les personnes et non pas « **pour elles** ».

Si l'on considère l'effet des politiques qui concernent les plus pauvres, il apparaît trop souvent qu'elles se retournent contre eux faute d'avoir été pensées et conçues avec eux. Le non-recours est un effet ou un symptôme de politiques pensées sans les personnes concernées.

Quand les pauvres sont jugés par les non pauvres à l'aune de leurs propres repères, ils sont toujours perçus comme déficients, incapables, et **les stratégies déployées pour les sortir de la pauvreté ne font souvent que les y enfoncer**.

Quand on pense le bien des personnes sans elles, on est d'autant plus tenté de penser les personnes comme des individus à sauver, non pas comme des personnes en lien avec d'autres. On a d'autant plus tendance à considérer leurs liens comme des éléments nuisibles dont il faudrait les extraire pour leur bien. Penser avec les personnes concernées, c'est donc souvent en premier lieu entendre de leur part qu'elles sont inscrites dans des liens qui les construisent, et mesurer l'importance de prendre appui sur cette réalité pour inventer des réponses aux problèmes auxquels nous sommes confrontés ensemble.

Car il n'y a pas d'un côté des personnes qui ont des problèmes et de l'autre, des techniciens qui auraient ou devraient imaginer des solutions.

La pauvreté est un problème auquel nous sommes confrontés ensemble, et ce n'est qu'ensemble, avec les personnes concernées que nous pourrions trouver le moyen de le résoudre. Ce changement de perspective est essentiel pour sortir de l'impasse des politiques publiques en la matière, d'autant plus que nous sommes dans une période de disette budgétaire et que nous devons faire mieux sans moyens supplémentaires alors que la pauvreté augmente.

Penser la pauvreté comme le problème des pauvres est une partie du problème, c'est implicitement penser la responsabilité de la pauvreté du côté des pauvres. C'est à la fois évacuer notre responsabilité collective et engager nos institutions dans une impasse en leur assignant la responsabilité de produire des solutions. Les tentatives de participation qui ne renoncent pas à ce schéma épuisent et découragent ceux qu'elles associent. C'est paradoxalement au moment où la Conférence Nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale du mois de décembre a associé aux groupes de travail préparatoires des personnes en situation de pauvreté, qu'a été votée la suppression des allocations familiales pour les familles dont les enfants sont placés, au mépris de l'avis unanime de toutes les associations engagées avec les familles les plus pauvres.

L'OBSERVATION SOCIALE : UNE QUESTION CENTRALE ET RÉVÉLATRICE

C'est pourquoi la question de l'observation sociale est centrale et révélatrice. **Si elle est essentiellement conçue en termes statistiques, les pauvres resteront les objets d'un comptage et donc la cible de dispositifs conçus pour eux sans eux.** On cherchera peut-être à mieux les attraper, on s'inquiètera du non-recours mais on n'en comprendra pas les ressorts. Le développement d'une observation sociale partagée qui permette de comprendre les processus d'exclusion est la condition d'un changement de paradigme dans la conception des politiques de lutte contre la pauvreté. C'est pourquoi le projet initial de la MRIE n'était certainement pas de se « pencher » sur les pauvres, mais de les considérer comme des partenaires dans une production de connaissance.

Il faut évoquer ici le rapport Wresinski au Conseil Economique et Social (CES) en 1987 et citer le Président de la section des Affaires sociales du CES. au moment du rapport : « *La vertu majeure de la tâche accomplie pour le CES par le rapporteur Joseph Wresinski a été d'amener à concevoir un programme d'ensemble qui nous permette, enfin, de sortir des actions ponctuelles à l'efficacité éphémère, et des « programmes d'urgence » ne comportant aucune garantie de pérennité. Mais, en tant que président de la section des Affaires Sociales, je voudrais tout d'abord rendre hommage au rapporteur pour son intelligence des réalités de la grande pauvreté et sa force de conviction* ».

L'évolution des politiques publiques à l'égard de la participation dans les années 80 peut être lue comme la convergence entre une prise de distance avec un modèle assistanciel et la reconnaissance progressive d'une « expertise d'usage » des citoyens, de leur capacité à contribuer à des décisions justes et adaptées en les associant à la réflexion avec des professionnels ou des élus. Sur le plan législatif ou réglementaire, cette évolution s'est traduite par une inscription de plus en plus systématique de la participation dans le cadre des politiques publiques.

Mais on perçoit la difficulté que pose la conception de la participation des personnes concernées à la mise en œuvre de politiques qui ont été conçues pour elles sans elles. Or déjà cette forme de participation peut se heurter à des freins du côté d'une culture institutionnelle construite sur une représentation du public comme porteur de problèmes auxquels il incombe à l'institution d'apporter des solutions. Cette dissymétrie fondatrice d'une posture professionnelle face à des personnes « fragiles », dissymétrie qui fonde la légitimité de l'institution à définir ce qui est bon pour elles, est contestée par l'exigence de la participation dans la mise en œuvre des politiques publiques. Mais ce faisant elle impose aux professionnels de retrouver une nouvelle posture, de perdre du pouvoir, de le partager. Cela peut être très insécurisant pour eux, **Crainte renforcée par les dérives où l'usager deviendrait le client-roi d'une institution sommée de faire droit à ses exigences.**

PENSER LES POLITIQUES PUBLIQUES ENSEMBLE

La question du partage du pouvoir ouvre alors sur la participation au niveau de la définition des politiques et pas seulement de leur mise en œuvre. Cette voie a été développée il y a quelques années par la MRIE sous l'appellation « connaître avec pour agir ensemble » qui est fondamentalement la démarche construite et développée par ATD Quart-Monde sous le titre de croisement des savoirs.

Le premier postulat de cette démarche est que la connaissance, le savoir ne sont pas seulement du côté des professionnels ou des experts mais que les personnes qui vivent la pauvreté sont détenteurs d'un savoir dont l'ignorance est très préjudiciable à la définition et à la conduite des politiques publiques.

La démarche de croisement des savoirs est fondamentalement une dynamique collective. C'est ensemble en dépassant l'horizon immédiat de sa situation personnelle qu'on élabore une pensée. La juste place des plus pauvres n'est pas d'apporter leur témoignage individuel mais de contribuer par leur connaissance à la conception des politiques publiques. Cela suppose de permettre les conditions de construction d'une connaissance à partir de leur expérience et donc de soutenir le développement de démarches collectives impliquant des personnes en situation de grande pauvreté. Ce soutien passe par une animation spécifique, avec des compétences pour ça. Pour conduire honnêtement ce type de démarche en respectant les personnes que l'on y engage, il faut que les politiques se donnent du temps et pensent à long terme. Ce n'est pas le moindre des paradoxes aujourd'hui où la conjonction d'une action politique à courte vue et de contraintes budgétaires inédites tend à écarter les démarches de long terme dans les choix de financement. Pour s'attaquer sérieusement à la question de l'exclusion, il faudra bien y revenir.

Contact : **Bruno LACHNITT,**
Directeur de la MRIE